



Déclaration liminaire CSA-SD 1er degré
30 janvier 2023

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs les membres du CSA,

Nous profiterons tout d'abord aujourd'hui de cette première carte scolaire sous la forme de cette nouvelle instance pour réaffirmer notre opposition à la méthode de Carte scolaire appliquée au département. Lorsqu'elle l'avait mise en place, Mme Vilacèque avait voulu « mettre du qualitatif ». Force est de constater que cela a mis plus de flou que de qualitatif. Nous, délégués du personnel qui sommes normalement les mieux à même de comprendre les tableaux de la Desco et leur intérêt, avons parfois du mal à les analyser. Les collègues, dans toutes les écoles, craignent pour leur poste fin janvier et stressent inutilement. Parents et maires n'y comprennent strictement rien puisqu'il n'y a plus de critères objectifs, ce que les seuils représentaient pour eux même si le système était imparfait. Les décisions apparaissent, parfois, de ce fait, comme « le fait du prince ».

Pour le Sgen-CFDT, la communication en amont du projet des Services et celle des IEN de circo va dans le bon sens pour rassurer au plus tôt les professeurs mais le reste de la communauté éducative reste souvent au minimum perplexe et au maximum ulcérée des décisions prises (ex : Denneville cette année). Un peu à l'image de la pédagogie du gouvernement pour expliquer la réforme des retraites, certaines décisions ne peuvent être expliquées, si ce n'est par le choix ministériel de réduire les budgets et, dans notre cas, le nombre de professeurs... Cela est d'autant plus pernicieux que la communication ministérielle n'a pas changé malgré le départ de JM Blanquer et on se gargarise en haut lieu du dédoublement en CP et CE1, « avec de faibles effectifs pour mieux travailler » alors même qu'aucune dotation supplémentaire n'y est dédiée. Comment faire dès lors ?

Deux solutions sont mises en place dans tous les départements : tout d'abord le chargement des effectifs des autres classes. C'est évident, seuls les élèves en cycle 2 ont besoin de petits effectifs ! Pourtant, l'« effet bourrelet » provoqué par les directives du ministère peut amener des écoles à avoir, dans les mêmes locaux, des classes à une douzaine d'élèves et d'autres à bien plus du double. Ainsi en REP, un élève de CE1 peut sortir en juin d'une classe de 10 et rentrer en septembre en CE2 dans une classe à l'effectif plus que double. C'est violent ! A ce sujet, nous remarquons que des évaluations de circonscription ont été réalisées dans le département, mais pour nous, janvier, c'est un peu tard pour évaluer l'éventuelle anxiété ou le traumatisme que provoque le passage d'un cocon en CP et CE1 à un gros effectif en CE2 ! En parallèle à l'éducation prioritaire, le Sgen-CFDT déplore que les « Quartiers Politiques de la Ville », qui ne sont pas à proprement parler « favorisés », ne bénéficient d'aucune aide dans notre département (contrairement à d'autres départements qui ont créé des dédoublements comme en REP).

Autre mantra maintes fois répété : la baisse démographique justifie la baisse de moyens malgré les créations de postes pour dédoubler certaines classes, et ce afin de répondre aux exigences du ministre et à la communication présidentielle. Dans les faits, ceux-ci se font au mieux à moyens constants et dans la Manche avec une dotation en baisse. Le Sgen-CFDT n'a jamais nié l'existence de cette perte d'élèves mais la baisse démographique est devenue une caution à tout, un puits sans fond, un peu comme le forfait des 108h pour le temps de travail des PE. Ces décisions interviennent alors que les conditions de travail des personnels sont de plus en plus difficiles et qu'aucun retour à la normale n'est survenu depuis la crise sanitaire.

Revenons au choix de diminuer les effectifs de professeurs des écoles, cela s'est traduit en Normandie par la perte de 99 postes dans le 1^{er} degré. La Rectrice a, à son tour, fait un choix que nous réproprons : celui d'impacter fortement les 2 départements les plus ruraux (-29 dans la Manche et - 29 dans l'Orne). De ce fait, le Sgen-CFDT avait conscience que les décisions de fermetures seraient difficiles à prendre mais aussi, dans certaines écoles et par certains, vécues comme des injustices. Ainsi, le projet de listes de mesures laisse apparaître, à travers une réorganisation que vous proposez, une saignée dans les postes ressources pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : la balance des créations et des suppressions affiche -5 ETP (Rased G, CMPP, etc...) alors même que fleurissent dans le RSST un nombre croissant de signalements d'élève à comportement problématique.

Par ailleurs, la création de 10 CPC à dominante numérique ne nous apparaît pas des plus opportunes en ces temps de vaches maigres. Nous pensons que la création de ces postes « hors la classe » n'est pas une priorité surtout qu'il y a encore de nombreuses écoles où le réseau WIFI est défaillant voire inexistant et où le matériel est dépassé et pas toujours mis à jour.

De plus, nous ne pouvons ignorer que ces dernières années ont été marquées par les problèmes de remplacement. Dans la présentation du projet de Carte scolaire, la brigade ne serait pas abondée cette année et des problèmes ne manqueraient pas de survenir l'année prochaine notamment dans le Nord du département où se localisent en général le plus les absences non remplacées. Nous vous accorderons toutefois que cela évite d'utiliser ces postes comme variable d'ajustement comme cela s'est vu ces dernières années...

Nous terminerons cette déclaration en revenant sur l'aspect technique des tableaux fournis avec les données de la Desco. Nous ne remettons pas en cause les compétences des personnes y travaillant et à de nombreuses reprises l'ensemble des syndicats a loué leur travail mais reconnaissons qu'il faut une certaine expertise voire une expertise certaine pour lire les tableaux et en comprendre les subtilités. Le Sgen-CFDT remarque aussi que sur certaines écoles, il y a eu de erreurs importantes dans l'évaluation des effectifs de rentrée. Un exemple, l'école S.Beckett, école neuve qui a coûté 8 millions d'euros, s'est vue retirer un poste l'an dernier avec des prévisions d'effectifs à 312 élèves (hors Ulis), dont 16 TPS. Il y a actuellement 349 élèves (hors Ulis), nous avons évoqué la dynamique positive qui avait succéder à la fuite due à la fusion des écoles de l'Aurore et de Calmette Jules Verne. Le Sgen-CFDT et le Snuipp n'avaient pas été entendus mais il est évident que, sur ce cas, parents et enseignants peuvent se sentir floués...

Les décisions qui vont être prises par les services de la DSDEN à l'issue des Comités Techniques puis du CDEN seront forcément contraintes par les insuffisances de dotations du ministère puis du Rectorat. Cependant, nos élus seront particulièrement vigilants à certaines situations d'écoles et s'opposeront à la suppression de certains postes qui seraient inévitablement perçus comme des injustices. Un peu à l'image de la réforme des retraites...